essertinesinfo

BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

Editorial

DES CHOIX NOUS ATTENDENT

Parc éolien Tous-Vents, fusion de communes. Des projets importants qui occupent les autorités communales de nos communes et préoccupent leurs habitants!

Tout serait tellement plus simple si rien ne changeait. Mais la société évolue, rien n'est figé et c'est tant mieux... pourtant la nouveauté n'est pas toujours synonyme de progrès! Autant dire que notre société est devenue complexe; les choix que nous devons faire demandent réflexion et sagesse.

Eoliennes: le choix s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle orientation énergétique au plan national, engageant les générations futures. Quelle réponse donner au plan régional et communal? Voulons-nous renforcer un système d'approvisionnement centralisé ou favoriser un système décentralisé et diversifié?

Fusions: face à la complexité croissante de notre société et face aux tâches nouvelles qui en découlent, les fusions de communes peuvent apporter un renforcement de l'autonomie communale et de l'efficacité administrative. Mais elles peuvent aussi signifier un éloignement du centre de décisions pour les citoyens. Y a-t-il une taille optimale pour une commune de notre région à relativement faible densité démographique?

Les municipalités des communes concernées ont pour mission de répondre au mieux aux questions relatives à ces deux projets «phares» en instruisant les dossiers et en informant. En temps voulu, les conseils législatifs seront appelés à prendre souverainement les décisions qui leur reviennent sur ces deux projets.

PHILIPPE DIND Syndic

Adresse de la rédaction Rédaction Essertines-info Rue du Milieu 7 1417 Essertines/Yverdon redaction@essertines-sur-yverdon.ch



Photomontage issu de l'étude d'impact paysager (entrée d'Essertines depuis Yverdon)

La séance d'info sur les éoliennes passionne

PLUS DE TROIS CENT PERSONNES ONT ASSISTÉ À LA 2° SÉANCE D'INFORMATION OFFICIELLE DU PROJET TOUS-VENTS. LES CONSEILS DEVRAIENT ÊTRE APPELÉS À SE PRONONCER SUR LES PLANS PARTIELS D'AFFECTATION L'AN PROCHAIN.

La grande salle d'Essertines était bondée mardi soir pour la seconde séance d'information officielle du projet de parc éolien Tous-Vents. Plus de trois cent personnes ont répondu à l'invitation de leurs autorités pour découvrir l'avancement de ce projet qui prévoit d'implanter sept machines en enfilade entre Ursins et Vuarrens.

Après une présentation dont tous les éléments ont ensuite été mis en ligne sur le site internet www.tousvents.ch, le micro a été tendu au public. Les questions ont été nombreuses au sujet des nuisances sonores audibles ou non (infrasons), de l'impact paysager, des risques de pertes de valeur immobilières et de bien d'autres sujets pour lesquels l'inquiétude des riverains est légitime.

Président de RhônEole SA, Nicolas Mettan a toutefois apporté son témoignage par rapport aux trois éoliennes actuellement installées en Valais. Selon lui, aucun des cataclysmes annoncés par certains opposants ne s'est produit. Les éoliennes offrent des rendements plutôt supérieurs aux prévisions et sont plutôt bien admises dans la population. Il a par contre vivement encouragé les communes à devenir actionnaires des futures sociétés, afin que « le cercle des bénéficiaires coïncide le mieux possible avec celui des impacts ».

La prochaine étape pour le projet Tous-Vents sera le passage des plans partiels d'affectation devant les conseils généraux ou communaux de chaque commune. Prévue dans le courant 2013, cette étape sera cruciale. Si les assemblées refusent, le projet s'arrêtera.

SYLVAIN MULLER

Article paru dans L'Echo du Gros-de-Vaud du 7 septembre 2012 (reproduction avec autorisation de l'auteur)

essertinesinfo

BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

Editorial

DES CHOIX NOUS ATTENDENT

Parc éolien Tous-Vents, fusion de communes. Des projets importants qui occupent les autorités communales de nos communes et préoccupent leurs habitants!

Tout serait tellement plus simple si rien ne changeait. Mais la société évolue, rien n'est figé et c'est tant mieux... pourtant la nouveauté n'est pas toujours synonyme de progrès! Autant dire que notre société est devenue complexe; les choix que nous devons faire demandent réflexion et sagesse.

Eoliennes: le choix s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle orientation énergétique au plan national, engageant les générations futures. Quelle réponse donner au plan régional et communal? Voulons-nous renforcer un système d'approvisionnement centralisé ou favoriser un système décentralisé et diversifié?

Fusions: face à la complexité croissante de notre société et face aux tâches nouvelles qui en découlent, les fusions de communes peuvent apporter un renforcement de l'autonomie communale et de l'efficacité administrative. Mais elles peuvent aussi signifier un éloignement du centre de décisions pour les citoyens. Y a-t-il une taille optimale pour une commune de notre région à relativement faible densité démographique?

Les municipalités des communes concernées ont pour mission de répondre au mieux aux questions relatives à ces deux projets «phares» en instruisant les dossiers et en informant. En temps voulu, les conseils législatifs seront appelés à prendre souverainement les décisions qui leur reviennent sur ces deux projets.

PHILIPPE DIND Syndic

Adresse de la rédaction Rédaction Essertines-info Rue du Milieu 7 1417 Essertines/Yverdon redaction@essertines-sur-yverdon.ch



Photomontage issu de l'étude d'impact paysager (entrée d'Essertines depuis Yverdon)

La séance d'info sur les éoliennes passionne

PLUS DE TROIS CENT PERSONNES ONT ASSISTÉ À LA 2° SÉANCE D'INFORMATION OFFICIELLE DU PROJET TOUS-VENTS. LES CONSEILS DEVRAIENT ÊTRE APPELÉS À SE PRONONCER SUR LES PLANS PARTIELS D'AFFECTATION L'AN PROCHAIN.

La grande salle d'Essertines était bondée mardi soir pour la seconde séance d'information officielle du projet de parc éolien Tous-Vents. Plus de trois cent personnes ont répondu à l'invitation de leurs autorités pour découvrir l'avancement de ce projet qui prévoit d'implanter sept machines en enfilade entre Ursins et Vuarrens.

Après une présentation dont tous les éléments ont ensuite été mis en ligne sur le site internet www.tousvents.ch, le micro a été tendu au public. Les questions ont été nombreuses au sujet des nuisances sonores audibles ou non (infrasons), de l'impact paysager, des risques de pertes de valeur immobilières et de bien d'autres sujets pour lesquels l'inquiétude des riverains est légitime.

Président de RhônEole SA, Nicolas Mettan a toutefois apporté son témoignage par rapport aux trois éoliennes actuellement installées en Valais. Selon lui, aucun des cataclysmes annoncés par certains opposants ne s'est produit. Les éoliennes offrent des rendements plutôt supérieurs aux prévisions et sont plutôt bien admises dans la population. Il a par contre vivement encouragé les communes à devenir actionnaires des futures sociétés, afin que « le cercle des bénéficiaires coïncide le mieux possible avec celui des impacts ».

La prochaine étape pour le projet Tous-Vents sera le passage des plans partiels d'affectation devant les conseils généraux ou communaux de chaque commune. Prévue dans le courant 2013, cette étape sera cruciale. Si les assemblées refusent, le projet s'arrêtera.

SYLVAIN MULLER

Article paru dans L'Echo du Gros-de-Vaud du 7 septembre 2012 (reproduction avec autorisation de l'auteur)

Adduction d'eau

Les grands travaux de pose d'une nouvelle conduite entre Nonfoux et Suchy passant par Epautheyres et Belmont sont maintenant achevés. Les travaux, coordonnés par l'Association intercommunale d'amenée d'eau de la Menthue, ont été cofinancés par les trois communes de Belmont, d'Essertines et de Suchy, par le canton, l'ECA et l'Association elle-même (pour un montant total d'environ 3.5 millions de francs).

Ce nouvel ouvrage permet d'assurer:

- une alimentation en eau fiable des deux communes voisines et d'Epautheyres;
- une défense contre l'incendie améliorée (mise en pression directe du réseau à partir du réservoir des Grands Bois en cas de sinistre).
 Dernier rappel aux propriétaires d'Essertines et de La Robellaz: assurez-vous qu'un réducteur de pression est posé à l'entrée de la conduite d'eau dans votre maison. En cas de doute, prenez contact avec un installateur sanitaire.

LES DICASTÈRES

PHILIPPE DIND (municipal depuis 1992, syndic depuis 2006)

Administration générale finances, urbanisme, énergie affaires sociales

UELI LEIBUNDGUT (municipal depuis 2002, vice-syndic depuis 2006)

Ecoles, police et sécurité cimetières, place de sport

ALAIN CASELLA (municipal depuis 2006)

Police des constructions, bâtiments communaux, protection civile

CHRISTIAN GONIN (municipal depuis 2006)

Forêts, routes communales et chemins, éclairage public, domaines

DIDIER PLANCHE

(municipal depuis 2006)

Gestion de l'eau, stations d'épuration, gestion des déchets, voirie

Horaires du bureau

Greffe municipal, contrôle des habitants

024 435 13 88

Lundi:

18h45 - 19h15 (heure d'hiver)

19h15 - 19h45 (heure d'été)

Mardi, mercredi et jeudi:

8h30 - 11h00

Boursière

024 435 19 83

Jeudi et vendredi:

8h00 - 11h30

Feuilles mortes

Chaque automne apporte son lot de feuilles mortes. S'il est indiqué de les enlever, pour une sécurité accrue sur les routes et les chemins, les places de jeux et parc, (remerciements aux personnes qui prennent le soin de balayer la voie publique) ce geste ne se justifie pas sur les gazons, les prés et les forêts.

En effet, les feuilles mortes constituent un engrais et une protection des surfaces herbeuses. Au printemps, l'herbe verte apparaîtra d'autant plus rapidement que la couverture des feuilles mortes les protège de la neige, du gel et lui apporte des fertilisants. Le cycle naturel est ainsi respecté.

Fusion (...suite)

Le projet de fusion des communes de Bercher, Essertines, Fey, Oppens, Orzens, Pailly, Rueyres et Vuarrens a pris son rythme de croisière au printemps dernier. Cinq groupes de travail ont été constitués, chacun composé de deux personnes par commune: un municipal et un conseiller communal. Les groupes sont chargés, chacun dans son domaine d'attributions, de récolter et comparer les données relatives aux 8 communes, sous la coordination d'un comité de pilotage.

Les groupes ont en moyenne une séance tous les deux mois; ils devront rédiger chacun un rapport pour mi-2013

Composition des différents groupes de travail (représentants pour Essertines)

Finances et budget:

Samuel COLLET, Philippe DIND Règlements, tarifs et taxes:

Paul-André KILCHENMANN,

Alain CASELLA

Bâtiments, forêts, domaines, chemins, routes: Laurianne CHUARD, Christian GONIN Administration, autorités, nom, armoiries, archives, écoles, activités culturelles: Alexandre GYGAX, Ueli LEIBUNDGUT Services techniques (eau, épuration, déchets): Philippe MOCCAND, Didier PLANCHE

PRO-XY

PRO-XY est une fondation à but non lucratif, indépendante et privée, qui agit en complémentarité avec les structures professionnelles publiques d'aide et de soins à domicile.

Vous assurez jour après jour des soins ou une présence à domicile auprès de votre conjoint, parent, enfant ou ami et avez de temps en temps besoin de vous reposer? L'antenne du Gros-de-Vaud compte une quinzaine de personnes prêtes à consacrer le temps nécessaire pour vous relayer et vous permettre de vous ressourcer.

Au besoin, renseignez-vous sur les conditions financières et les modalités de l'aide à l'adresse suivante:

Fondation Pro-XY

Avenue de Rumine 2 - 1005 Lausanne Tél. 021 646 83 93 - pro-xy@pro-xy.ch

Gendarmerie

Les habitants de la commune peuvent en tout temps faire appel au poste de gendarmerie d'Echallens dont la commune dépend. Les horaires du bureau sont: lundi 8h-11h30, mercredi et vendredi 14h-18h, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés fermés.

Pour urgence numéro 117.

Transports scolaires

Lorsque vous lirez ce journal, les problèmes de transport, d'enclassement et autres seront résolus. Ce petit «encart» me permet de présenter les excuses au nom de l'ASIBP pour les désagréments subits. Alors en route pour une nouvelle année scolaire, riche en nouveautés pédagogiques et culturelles. A votre disposition pour tous renseignements, 079 342 42 48. *Ueli Leibundgut*

Plus d'informations officielles: www.essertines-sur-yverdon.ch



Compte rendu du dernier conseil communal

VEUILLEZ TROUVER CI-DESSOUS UN COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU DERNIER CONSEIL COMMUNAL.

EN BREF

SÉANCE DU 18 JUIN 2012

Présence

27 conseillers sur 30

Adoption des comptes 2011 et du rapport de gestion, présentant un bénéfice de Frs. 13'567.-

Unanimité

Création d'un passage piétonnier sécurisé entre les parcelles 84 et 85 d'Essertines, sur le côté ouest de la RC 401 Unanimité

Réfection de routes dans la commune

Unanimité

Pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la cabane de sports En Verchère

Nominations légales

Postulat de M. Cédric Brand «Pour une information transparente et partagée du projet Tous Vents»

AGENDA

PROCHAINS
CONSEILS COMMUNAUX
24 septembre et 26 novembre

Les séances sont publiques

Plus d'informations à propos du conseil communal: <u>www.essertines-sur-yverdon.ch</u>

DANS LA SÉANCE DU 18 JUIN, LE CONSEIL COMMUNAL A:

- Approuvé le préavis sur les comptes de l'exercice 2011 tel que présenté par la municipalité, avec un bénéfice de Frs 13'567.porté en augmentation de capital
- Approuvé l'annexe au préavis sur les comptes intitulé Rapport de gestion 2011
- Donné décharge à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2011
- Autorisé la municipalité à procéder à la création d'un trottoir reliant l'angle sudest de la place de parc privée de la parcelle 85 (parcelle D. Villard) à l'angle nord-est de la place de parc privée de la parcelle 84 (parcelle A. Casella)
- Octroyé pour l'investissement un montant de **Frs. 55'000.**- (Financement de l'investissement par les liquidités courantes - Amortissement de l'investissement sur 20 ans, à raison de **Frs. 2'750.**par année.)
- Autorisé la municipalité à procéder à la réfection du Chemin des Luchères, à la pose de deux mâts d'éclairage, y compris frais d'étude et de suivi de chantier, ainsi qu'à la pose d'un revêtement sur la route de Nonfoux en traversée du hameau et sur le tronçon nord de la Rue du Milieu à Essertines.
- Octroyé pour l'investissement y relatif un montant de Frs. 143'000.- (Financement de l'investissement par les liquidités de la commune Amortissement de l'investissement sur 20 ans selon la demande de la commission ad hoc, en accord avec la municipalité, au lieu de 25 ans proposé dans le préavis municipal, à raison de Frs. 7'150.- par année.)
- Autorisé la municipalité à procéder à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur la cabane du terrain de sport « En Verchère ».
- Octroyé pour l'investissement y relatif un montant de Frs 70'000.- (Financement de l'investissement par les liquidités courantes - Amortissement de l'investissement sur 25 ans, à raison de Frs. 2'800.par année.)

PROCÉDÉ AUX NOMINATIONS LÉGALES: COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL DU 1^{ER} JUILLET 2012 AU 30 JUIN 2013

Président: Yves COLLET
Vice-présidente: Lauriane CHUARD
Secrétaire: Mary-Luce LE GLAUNEC
Secrétaire-suppléant: Denis VILLARD
Scrutateurs (bureau)
Danielle GUIGNARD, Jean-Luc DEMIERRE
Premiers suppléants
Muriel MOREL, Yann SORDET
Seconds suppléants
Mélanie GONIN-CREPALDI,
Christophe DELAY

Commission de gestion

Mélanie GONIN-CREPALDI, Daisy LEHMANN, Maryline MONNERON, Claude-Alain CRISINEL, Christophe DELAY Suppléants: Sylvain JACOT, Thierry JAQUIER

Commission des finances

Samuel COLLET, Pascal HENCHOZ, Philippe MOCCAND Suppléants: Jean-Etienne DUCRET, Pascal WEGMÜLLER

- Enregistré le postulat de M. Cédric Brand «Pour une information transparente et partagée du projet Tous Vents » qui prie la Municipalité de produire un rapport écrit à remettre pour la prochaine séance du 24 septembre 2012. Ce rapport devra notamment contenir :
- Une genèse du projet et de l'implication de la commune
- Un échéancier et une description des futures étapes du projet qui tient compte de l'ensemble des paramètres connus à ce jour, y compris les passages prévus devant le conseil communal
- Un plan de communication et d'information pour l'avenir afin que les membres du conseil communal soient très régulièrement informés des activités menées par la Municipalité.

MARY-LUCE LE GLAUNEC

1er Août 2012

La journée s'est déroulée selon ce que nous appellerons «la tradition à Essertines»: possibilité de se restaurer avec du pain ou de la tresse le matin, puis plus tard dans la matinée avec des gâteaux, et encore plus tard, soit le soir, juste après le traditionnel discours suivi du chant patriotique, avec une grillade.

Cette année, le discours a bien eu lieu mais comportait une nouveauté: il n'était ni question de politique ni question de religion. Mme Nadine Ragusin, dernière citoyenne ayant acquis la nationalité suisse et la bourgeoisie d'Essertines, a aimablement accepté de retracer brièvement son parcours de vie et de citoyenne belge et suisse. «Mes grands-parents maternels étaient originaires de Flandres, ils parlaient le flamand, le français et le bruxellois (qui est un mélange des deux). Mes grands-parents paternels, eux venaient du sud du pays, de Wallonie, près de la frontière française où ils parlaient le patois wallon... et le français. Les mentalités et les habitudes de vie étaient différentes... c'était déjà un doux mélange... enfin doux, un peu comme ici entre romands et suisses allemands... Je suis venue en Suisse pour la première fois le 1er août 1972 dans un petit village du val d'Anniviers où la tradition du discours du syndic, des fifres et tambours de la commune, du cor des Alpes et du fendant était perpétuée.» Après des vacances d'été et quelques séjours de skis, Mme Ragusin accepte un premier travail pour 3 mois. Cela fait 25 ans qu'elle travaille en Suisse! Outre cet aspect de l'intégration, Mme Ragusin et son mari ont acquis une maison à Epautheyres où ils s'y sentent bien. C'est donc tout naturellement qu'un jour de mars 2011, à la HEP à Lausanne, elle reçoit, entourée de plein d'autres étrangers qui, comme elle, ont accompli les démarches nécessaires, le sésame suisse. Cet instant solennel a «formalisé votre accueil, votre reconnaissance de ma nouvelle nationalité et mon intégration parmi vous, je vous en remercie sincèrement.» Merci à vous, Mme Ragusin d'avoir accepté la fabrication du discours «patriotique» 2012 et Bienvenue partout mais surtout dans votre nouvelle commune d'Essertines-sur-Yverdon.

Nouveaux locataires à la place de la Raiffeisen

Le local de la Raiffeisen est de nouveau occupé, assurant rapidement une transition bienvenue pour la commune. Il s'agit de deux bureaux privés logés sous le même toit. Un de ces bureaux est celui de Manuel Perret, ingénieur agronome maintenant spécialisé dans les traductions de textes techniques, administratifs ou communicationnels pour l'agriculture biologique et le mouvement bio en Suisse, et l'autre est celui de l'Association BioConsommActeurs, une association qui a pour but et activité de faire connaître et de promouvoir l'agriculture biologique en Suisse romande en diffusant de l'information sur les circuits de proximité, la vente directe et les magasins spécialisés.

Particularité: sa carte de membre donne droit à des rabais chez plusieurs dizaines de partenaires du commerce bio, de la vente directe et des prestations écologiques ou de médecines alternatives. Nous aurons l'occasion d'en parler plus en détail dans un prochain numéro.

Pour en savoir plus: www.bioconsommacteurs.ch info@bioconsommacteurs.ch tél. 024 435 10 61.

Rencontre des habitants de la Robellaz

C'est le samedi 1er septembre qu'a eu lieu cette rencontre biennale qui donne l'occasion aux anciens et aux nouveaux habitants du hameau de passer ensemble une soirée sympathique.

Cette année, la météo n'étant pas très clémente, une fondue a remplacé les traditionnelles grillades et salades, à la satisfaction générale.

Si la température était un peu fraîche à l'extérieur, c'est dans une ambiance très chaleureuse que petits et grands se sont retrouvés autour des caquelons.





La Robellaz à la radio

Une émission diffusée le dimanche 30 septembre de 20h à 22h sur Espace 2 (réécoutable en tous temps sur le site internet www.espace2.ch) traite de l'historique du hameau préparée par un ancien habitant de la Commune, Jonas Pool.



Epautheyres Dîner canadien

Le traditionnel repas d'été du village d' Epautheyres a ponctué la fin de la période caniculaire le samedi 24 août, dernier week-end avant la reprise scolaire.

Cette année le principal changement a été d'avoir lieu en soirée, au lieu du repas de midi. Comme une forte averse s'est invitée avant le début, c'est dans une grange en face de l'ancienne laiterie que tout le monde s'est installé. Des tables et des bancs ont été disposé pour aménager l'endroit. Des salades et des desserts ont été apporté par tous. C'est le style repas « canadien » qui fait plaisir à tous,

tout en laissant le soin à chacun de griller ce qu'il désire. Les enfants étaient nombreux et comme tous ont particulièrement apprécié les desserts. La présence de beaucoup d'anciens et de nouveaux habitants montre que cet événement est apprécié dans le village. Il s'agit d'une opportunité de rencontre et d'intégration dans la communauté villageoise. Nous remercions une fois encore la famille Louis Blanchard pour la mise à disposition du vaste espace vidé de ses machines et le groupe des organisateurs volontaires ayant préparé et remis en ordre.

JACQUES RUFER

Fête 2012

Si l'on peut regretter une baisse de la fréquentation (faisait-il trop beau?), la Grand-Rue fut richement colorée avec un marché très diversifié, des espaces de détente pour se restaurer et «boire un verre », des animations pour petits et grands avec comme tête d'affiche le champion du monde de claquettes, tout ceci dans une ambiance conviviale et un temps idyllique. Cette fête coïncidait avec les 10 ans d'Agenda 21. C'est l'occasion qu'à saisie notre président, M. Jean-François Bauer, pour dresser un bilan des actions réalisées sous la forme d'une galerie richement illustrée.

Ces quelques lignes aussi pour remercier les sociétés locales qui se sont investies soit la jeunesse, le tir, la gym et agenda 21. Remerciements aussi à la municipalité, aux habitants de la Grand-Rue et aux bénévoles pour leur soutien.

Alors rendez-vous en 2014 pour la 7e édition?

Au nom du comité d'organisation













PROCHAIN FORUM **AGENDA 21**

18 SEPTEMBRE 20H00 SALLE DES COMBLES COLLÈGE D'ESSERTINES

dimanche 3 février 2013 Prochain brunch de solidarité

L'an prochain, le bénéfice du brunch sera à nouveau, comme en 2011, versé intégralement à l'Association Vivere.

Vivere est un mouvement solidaire de lutte en faveur des droits humains, notamment le tout premier d'entre eux: le droit de vivre. Selon la proposition de Vivere, notre action aidera l'association à faire face aux besoins humanitaires d'urgence dans le Sud Kivu (RDC Congo). Celui-ci est ravagé par des conflits sans fin attisés par des compagnies minières assoiffées de minéraux précieux et profitant des rivalités entre chefs de guerre sans scrupules.

Merci

Un immense MERCI à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite du Concours théâtral FVJC 2012







Avis de recherche

La Société de gymnastique est à la recherche de moniteurs pour compléter son équipe. N'hésitez pas plus longtemps et rejoignez-nous.

Pour plus d'informations, merci de contacter **Monique Hofstetter** au 021 881 43 44 ou **Sébastien Gonin** au 024 435 21 76. A bientôt.

Quine!

La Société de Tir des Mousquetaires du Buron vous annonce son traditionnel loto annuel qui aura lieu le deuxième samedi de décembre, soit le **8 décembre dès 20h00**. Ce loto se joue selon le système vaudois « chaque quine est payée ». Des séries spéciales se jouent au carton plein. Nous vous attendons nombreux sur les bancs de la Grande Salle d'Essertines!

LA PREMIÈRE SÉRIE EST GRATUITE OUVERTURE DES PORTES À 19H30.

Au marché, au marché...

Les samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre prochains, aura lieu notre traditionnel marché de Noël. Ce marché met en valeur comme à son habitude des produits artisanaux uniquement. Vous pourrez découvrir une vingtaine d'artisans ainsi qu'un stand des écoles d'Essertines, qui proposent toute une palette de produits; confitures, sirops, bijoux, pâtes alimentaires maison, bougies, peinture sur porcelaine, objets en bois, et bien d'autres encore. Les visiteurs auront la possibilité de se restaurer à la buvette.

Un concours de dessin sera à nouveau organisé pour confectionner l'affiche du marché de Noël 2013: les élèves des classes de Vuarrens, Epautheyres et Essertines, du cycle initial au CYP2 exposeront leurs oeuvres à la grande salle et les résultats seront annoncés le samedi 1 er décembre dans l'après-midi.

Grande salle d'Essertines, samedi 1 er décembre de 11 h à 18 heures, dimanche 2 décembre de 10 h à 16 heures

ANNONCE









90 ans de Mme Girardet

Le 20 avril dernier, Madame Rachel Girardet d'Epautheyres a fêté ses 90 ans en présence de membres de sa famille. C'est avec plaisir



qu'une délégation de la municipalité s'est associée à l'événement et lui a souhaité bon anniversaire au nom des habitants de la commune. Le cadeau d'anniversaire offert par cette dernière selon le souhait de la nonagénaire, grande lectrice, fut original: une dizaine de livres, dont des romans et un dictionnaire encyclopédique.

Cinq mois après l'événement, nous vous disons encore une fois «Bonne lecture Madame Girardet », à moins que ce ne soit trop tard et que vous ayez déjà tout lu!



Un train à Essertines... eh oui le mercredi 25 juillet, un train a eu bien du mal à passer par notre commune, qui il faut le dire interdisait la circulation depuis le carrefour Pailly-La Robellaz.

Donc le virage à prendre à gauche depuis Yverdon a été impossible... mais a fait le bonheur des quelques habitants... qui n'avaient jamais vu de train à Essertines!

Bibliothèque d'Essertines

Contes du printemps

Le printemps éclatant de ce samedi 24 mars était de circonstance pour accompagner un moment de contes «pour saluer le printemps» organisé à la bibliothèque.

Plus d'une quinzaine de petits villageois, avec leurs accompagnants, ont pris place sur les coussins colorés qui les attendaient dans un coin de la bibliothèque. L'exiguïté du lieu n'a pourtant pas empêché chacun de trouver une place, et cette joyeuse assemblée a pris des allures de veillée d'autrefois. Tous se sont tus dès les premiers mots

prononcés par Mme Marie-Jane Collomb, conteuse du jour. Pour commencer, celleci a entraînés ses jeunes auditeurs à travers un voyage au Canada, à la suite d'un castor qui réussit à libérer le printemps. Elle s'est ensuite adressée aux petites filles présentes, et à leurs rêveries de princesses, par le biais d'un conte traditionnel français: «les trois fileuses». Petits et grands ont semblé apprécier l'humour présent dans l'histoire de la famille Watson, qui trouve un tigre dans sa théière à l'heure du thé.

Seule la plus jeune de la famille réussira finalement à l'en déloger...par une invitation à prendre le thé! Pour terminer, tous ont pu se joindre à la voix de la conteuse pour dire ensemble une «randonnée» intitulée «Dans le jardin de ma tante», avant de prolonger la rencontre par un apéritif.

Avant de rentrer chez eux, les enfants ont pu profiter de l'ouverture du prêt, l'occasion pour certains, de repartir un livre à la main!

SANDRINE GONIN BRANCHE



Un nouveau moment de contes aura lieu à la bibliothèque le samedi 22 septembre à 9h45, en présence de deux conteuses de « l'oreille qui parle », sur le thème des « p'tits cailloux ». Ouvert à tous!

HORAIRES D'OUVERTURE

lundi de 19h30 à 21h mercredi fermé samedi 10h à 11h30. fermeture durant les vacances scolaires

CONTACT

Bibilothèque: Ariane Kapps, Rte d'Yverdon 52,1417 Epautheyres, 024 435 10 73 Né pour lire: Ruth Perret 024 435 13 23 www.nepourlire.ch L'oreille qui parle: contes pour petits et

Solaire et éolien

COMPLÉMENTARITÉ ET NON OPPOSITION

A L'HEURE OÙ L'ÉNERGIE ÉOLIENNE FAIT DÉBAT DANS NOTRE COMMUNE ET OÙ L'ÉNERGIE SOLAIRE «A LE VENT EN POUPE», UN COMPARATIF S'IMPOSE.

EN DEHORS DE SON UTILISATION PASSIVE DANS L'HABITAT (chauffage à travers les fenêtres et baies vitrées), le rayonnement solaire peut donner lieu à deux applications principales :

- l'énergie solaire thermique: avec des capteurs dits «thermiques» dans lesquels circule de l'eau, on chauffe cette dernière et stocke la chaleur dans un accumulateur pendant la journée pour bénéficier d'eau chaude sanitaire (ou d'eau de chauffage) en cours de journée, le soir ou la nuit
- l'énergie solaire électrique: avec des panneaux dits «photovoltaïques» (PV), on convertit le rayonnement solaire en courant électrique directement injecté dans le réseau basse tension (ou pouvant être stocké dans des batteries là où il n'y a pas de réseau).

Données générales : nous recevons de 1000 à 1500 kWh d'énergie solaire par an et par m² de sol selon les endroits en Suisse.

Les bons capteurs solaires thermiques ayant un rendement moyen de plus 50%, 4 à 6 m² de capteurs solaires thermiques suffisent à fournir de 50 à 70% de l'eau chaude sanitaire d'une famille.

Les panneaux photovoltaïques actuels ayant un rendement de 15%, cela n'a pas grand sens de vouloir les utiliser à direc-

nombre d'éoliennes prévues dans le projet Tous-Vents

tement chauffer de l'eau sanitaire. Leur contribution à la production d'électricité est par contre importante dans le système d'alimentation électrique appelé à se diversifier. Dans notre région, 1 m² de panneau PV bien orienté permet de produire environ 160 kWh d'énergie électrique en une année.

Ce dernier chiffre est à mettre en comparaison avec la consommation moyenne des ménages suisses se situant à environ 4000 kWh/an: il faut donc 25 m² de panneaux PV pour produire l'équivalent de la consommation annuelle moyenne d'un ménage. Ceci est confirmé par la production des 233 m² de panneaux de notre **Grande Salle en 2011: 37'661 kWh** injectés sur le réseau et consommés localement (Grande Salle, maisons voisines, village).

135

hauteur du mât de chaque éolienne du projet Tous-Vents

Et l'énergie éolienne ?

Si la puissance d'une installation solaire est proportionnelle au rayonnement solaire reçu, l'énergie éolienne que l'on peut tirer du vent obéit à des lois plus complexes: la puissance produite dépend fortement de la vitesse du vent et cette dernière est ellemême fonction du lieu et de l'altitude par rapport au sol.

Prenons les turbines éoliennes Enercon 101, celles qui sont prévues dans le projet «Tous-Vents», avec moyeu à 135 m de hauteur par rapport au sol et 50,5 m de longueur des pâles. A vitesse de vent 5 m/s, la puissance électrique fournie est 258 kW: à vitesse double 10 m/s, la puissance est 9 fois plus grande, atteignant 2340 kW! A partir de 12 m/s, la machine est stabilisée à 3'050 kW pour éviter les problèmes mécaniques.

Compte tenu des mesures de vents et des statistiques, les calculs prévisionnels effectués par le bureau d'ingénieurs travaillant sous mandat d'Alpiq permettent d'évaluer à 7.8 millions de kWh par an l'énergie électrique produite par chaque machine, soit l'équivalent d'environ deux fois la consommation totale d'électricité de

la commune d'Essertines (secteur pu-

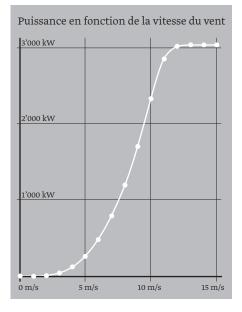
blic, commerces, entreprises et ménages). Pour produire l'équivalent de l'une de ces éoliennes en la remplaçant par du photovoltaïque, il faudrait utiliser environ 50'000 m² de toitures bien orientées. Dans la commune, on en trouverait 25'000 m², difficilement plus...

2′000

nombre de ménages dont la consommation d'électricité correspond à la production d'une seule éolienne.

N'opposons pas énergie solaire et énergie éolienne. Elles ont leurs avantages et désavantages respectifs mais elles sont surtout complémentaires pour la gestion du réseau électrique: le vent peut souffler de nuit ou par temps couvert, lorsqu'il n'y a rien ou peu à attendre de panneaux solaires; à l'inverse, en pleine journée de beau temps sans vent, il n'y a rien à attendre d'une éolienne. Ni les panneaux solaires au silicium ni les éoliennes ne posent de problèmes d'épuisement de stocks, de pollution et de gestion à long terme de déchets. Tous deux fournissent une énergie renouvelable... mais qu'il serait faux de prétendre illimitée! C'est pourquoi leur développement n'a de sens que dans un contexte de lutte contre les gaspillages d'énergie.

PHILIPPE DIND



Energies renouvelables, économies d'énergie

Le canton de Vaud augmente son aide publique

Dans le cadre de la réaffectation de l'excédent financier prévu pour la péréquation fédérale, le Conseil d'Etat a décidé en janvier 2012 d'allouer 100 millions de francs pour des mesures d'aide dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Parmi les nouveautés introduites:

- des bonus en cas de travaux d'isolation supérieurs au minimum requis par le programme bâtiment de la Confédération. Il est ainsi possible de cumuler la subvention fédérale, le nouveau bonus cantonal et l'écobonus de la commune d'Essertines
- de nouvelles aides pour le remplacement de chauffages électriques
- la mise en place d'un pont RPC cantonal (rétribution à prix coûtant) pour une partie des projets photovoltaïques vaudois figurant sur la liste d'attente pour obtenir la RPC fédérale

Attention: pour bénéficier du bonus cantonal et de l'écobonus communal, les critères du Programme Bâtiments de la Confédération doivent être satisfaits (ce qui évite des contrôles en cascade). Et ces critères peuvent changer d'une année à l'autre! Donnons quelques exemples concrets ou indications complémentaires:

TRAVAUX D'ISOLATION DES FAÇADES d'une maison à l'ancienne avec des murs de 60 cm en maconnerie de moellons, sans isolation thermique, cumulant un total de 150 m².Pour satisfaire les conditions du Programme Bâtiments de la Confédération, il faut poser une isolation de 15 cm (bon isolant récent), donnant droit à 30 Frs/m² de subvention fédérale et à 10 Frs/ m² d'écobonus communal ; soit au total une subvention de Frs 6'000.- Mais vous pouvez améliorer encore l'isolation avec 5 cm supplémentaires de ce même isolant pour satisfaire les critères du canton et bénéficier en plus du bonus cantonal de 20 Frs/m2, portant la subvention totale à

REMPLACEMENT DU CHAUFFAGE ÉLEC-TRIQUE direct dans une maison individuelle : deux subventions cantonales se cumulent à la condition que le chauffage électrique soit remplacé par une installation de chaudière à bois ou de pompe à chaleur:

• Frs 8'000.- pour la création du réseau

hydraulique de distribution de chaleur

Frs 8'000.- pour une chaudière à plaquettes ou à granulés de bois ou pour une pompe à chaleur avec sondes géothermique (ce montant est diminué à Frs 5'000.- pour une chaudière à bûches ou à Frs 3'200.- pour une pompe à chaleur air/eau si il y a un refus de forage géothermique de la part du Service Cantonal concerné). La subvention totale peut donc aller de Frs 11'200.- à Frs 16'000.- selon les cas.

PONT VAUDOIS RPC. Si vous avez un projet d'installation solaire photovoltaïque déjà enregistré par Swissgrid et sur la liste d'attente des bénéficiaires potentiels de la rétribution à prix coûtant (RPC), n'hésitez pas à vous lancer dans les travaux: vous pouvez bénéficier du pont RPC vaudois pour une durée limitée à 2 ans (à condition d'en faire la demande) en attendant que votre dossier arrive sur le haut de la pile d'attente de Swissgrid. C'est ce qui va se passer avec l'installation communale de la Buvette du terrain de sport : l'énergie produite sera dès cet automne rémunérée à prix coûtant, alors que nous pensions devoir attendre 2 ou 3 ans.

Gestion des déchets

Du nouveau en 2013

La municipalité a élaboré un nouveau règlement sur la gestion des déchets, s'inspirant largement du modèle proposé par le canton. Sous réserve d'approbation par le conseil communal qui se réunira le 24 septembre, quelques nouveautés sont à signaler:

- la taxe au sac, déjà adoptée par de nombreuses communes du canton (et de la région en particulier) fera son apparition à Essertines-sur-Yverdon; cette taxe doit financer l'incinération des ordures ménagères courantes;
- le ramassage des sacs officiels se fera en « porte à porte » en bordure de la voie publique par camion-benne équipé d'un système de compactage, acheminant directement la benne sur le lieu de l'incinération;
- les déchets organiques de ménages pourront être déposés dans des poubelles vertes mises en bordure de voie publique une fois par semaine et vidangées par un camion qui les acheminera à la compostière de Chavornay; ceci devrait avoir pour effet la réduction de la masse de déchets envoyés à l'incinération et une valorisation des déchets organiques;
- la taxe fixe par personne, destinée à financer tout ou partie des autres frais de gestion des déchets et en particulier la gestion des déchets recyclables, est maintenue; mais elle sera plus faible qu'actuellement et les enfants ne payeront plus de taxe.

Des instructions complètes sur le nouveau mode de gestion des déchets et sur les exigences qui en découlent parviendront à tous les ménages avant la fin de l'année. Images d'autrefois et d'aujourd'hui

Le collège de Nonfoux



→ Rénovation du toit en 1981



← Aujourd'hui, le collège a retrouvé son ancienne vocation, puisqu'une classe du Relais Pédagogique y accueille des élèves qui reçoivent un enseignement sur le terrain avec les animaux de la ferme pédagogique.



↑ Le collège de Nonfoux (à gauche) immortalisé en 1920. Les routes du village étaient encore en terre, elles ne furent goudronnées qu'en 1955.

Imprimé sur du papier 100 % recyclé 400 exemplaires

> Comtié de rédaction; Philippe Dind - Mary-Luce Leglaunec - Jacques Rufer - Sébastier Ont participé à ce numére; sylvain Miller - Eliane Collet - Samuel Collet - Isabelle Zar Michel Collet - Samuel Conin Branche

Adduction d'eau

Les grands travaux de pose d'une nouvelle conduite entre Nonfoux et Suchy passant par Epautheyres et Belmont sont maintenant achevés. Les travaux, coordonnés par l'Association intercommunale d'amenée d'eau de la Menthue, ont été cofinancés par les trois communes de Belmont, d'Essertines et de Suchy, par le canton, l'ECA et l'Association elle-même (pour un montant total d'environ 3.5 millions de francs).

Ce nouvel ouvrage permet d'assurer:

- une alimentation en eau fiable des deux communes voisines et d'Epautheyres;
- une défense contre l'incendie améliorée (mise en pression directe du réseau à partir du réservoir des Grands Bois en cas de sinistre).
 Dernier rappel aux propriétaires d'Essertines et de La Robellaz: assurez-vous qu'un réducteur de pression est posé à l'entrée de la conduite d'eau dans votre maison. En cas de doute, prenez contact avec un installateur sanitaire.

LES DICASTÈRES

PHILIPPE DIND (municipal depuis 1992, syndic depuis 2006)

Administration générale finances, urbanisme, énergie affaires sociales

UELI LEIBUNDGUT (municipal depuis 2002, vice-syndic depuis 2006)

Ecoles, police et sécurité cimetières, place de sport

ALAIN CASELLA (municipal depuis 2006)

Police des constructions, bâtiments communaux, protection civile

CHRISTIAN GONIN (municipal depuis 2006)

Forêts, routes communales et chemins, éclairage public, domaines

DIDIER PLANCHE

(municipal depuis 2006)

Gestion de l'eau, stations d'épuration, gestion des déchets, voirie

Horaires du bureau

Greffe municipal, contrôle des habitants

024 435 13 88

Lundi:

18h45 - 19h15 (heure d'hiver)

19h15 - 19h45 (heure d'été)

Mardi, mercredi et jeudi:

8h30 - 11h00

Boursière

024 435 19 83

Jeudi et vendredi:

8h00 - 11h30

Feuilles mortes

Chaque automne apporte son lot de feuilles mortes. S'il est indiqué de les enlever, pour une sécurité accrue sur les routes et les chemins, les places de jeux et parc, (remerciements aux personnes qui prennent le soin de balayer la voie publique) ce geste ne se justifie pas sur les gazons, les prés et les forêts.

En effet, les feuilles mortes constituent un engrais et une protection des surfaces herbeuses. Au printemps, l'herbe verte apparaîtra d'autant plus rapidement que la couverture des feuilles mortes les protège de la neige, du gel et lui apporte des fertilisants. Le cycle naturel est ainsi respecté.

Fusion (...suite)

Le projet de fusion des communes de Bercher, Essertines, Fey, Oppens, Orzens, Pailly, Rueyres et Vuarrens a pris son rythme de croisière au printemps dernier. Cinq groupes de travail ont été constitués, chacun composé de deux personnes par commune: un municipal et un conseiller communal. Les groupes sont chargés, chacun dans son domaine d'attributions, de récolter et comparer les données relatives aux 8 communes, sous la coordination d'un comité de pilotage.

Les groupes ont en moyenne une séance tous les deux mois; ils devront rédiger chacun un rapport pour mi-2013

Composition des différents groupes de travail (représentants pour Essertines)

Finances et budget:

Samuel COLLET, Philippe DIND Règlements, tarifs et taxes:

Paul-André KILCHENMANN,

Alain CASELLA

Bâtiments, forêts, domaines, chemins, routes: Laurianne CHUARD, Christian GONIN Administration, autorités, nom, armoiries, archives, écoles, activités culturelles: Alexandre GYGAX, Ueli LEIBUNDGUT Services techniques (eau, épuration, déchets): Philippe MOCCAND, Didier PLANCHE

PRO-XY

PRO-XY est une fondation à but non lucratif, indépendante et privée, qui agit en complémentarité avec les structures professionnelles publiques d'aide et de soins à domicile.

Vous assurez jour après jour des soins ou une présence à domicile auprès de votre conjoint, parent, enfant ou ami et avez de temps en temps besoin de vous reposer? L'antenne du Gros-de-Vaud compte une quinzaine de personnes prêtes à consacrer le temps nécessaire pour vous relayer et vous permettre de vous ressourcer.

Au besoin, renseignez-vous sur les conditions financières et les modalités de l'aide à l'adresse suivante:

Fondation Pro-XY

Avenue de Rumine 2 - 1005 Lausanne Tél. 021 646 83 93 - pro-xy@pro-xy.ch

Gendarmerie

Les habitants de la commune peuvent en tout temps faire appel au poste de gendarmerie d'Echallens dont la commune dépend. Les horaires du bureau sont: lundi 8h-11h30, mercredi et vendredi 14h-18h, mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés fermés.

Pour urgence numéro 117.

Transports scolaires

Lorsque vous lirez ce journal, les problèmes de transport, d'enclassement et autres seront résolus. Ce petit «encart» me permet de présenter les excuses au nom de l'ASIBP pour les désagréments subits. Alors en route pour une nouvelle année scolaire, riche en nouveautés pédagogiques et culturelles. A votre disposition pour tous renseignements, 079 342 42 48. *Ueli Leibundgut*

Plus d'informations officielles: www.essertines-sur-yverdon.ch



Compte rendu du dernier conseil communal

VEUILLEZ TROUVER CI-DESSOUS UN COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU DERNIER CONSEIL COMMUNAL.

EN BREF

SÉANCE DU 18 JUIN 2012

Présence

27 conseillers sur 30

Adoption des comptes 2011 et du rapport de gestion, présentant un bénéfice de Frs. 13'567.-

Unanimité

Création d'un passage piétonnier sécurisé entre les parcelles 84 et 85 d'Essertines, sur le côté ouest de la RC 401 Unanimité

Réfection de routes dans la commune

Unanimité

Pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la cabane de sports En Verchère

Nominations légales

Postulat de M. Cédric Brand «Pour une information transparente et partagée du projet Tous Vents»

AGENDA

PROCHAINS
CONSEILS COMMUNAUX
24 septembre et 26 novembre

Les séances sont publiques

Plus d'informations à propos du conseil communal: <u>www.essertines-sur-yverdon.ch</u>

DANS LA SÉANCE DU 18 JUIN, LE CONSEIL COMMUNAL A:

- Approuvé le préavis sur les comptes de l'exercice 2011 tel que présenté par la municipalité, avec un bénéfice de Frs 13'567.porté en augmentation de capital
- Approuvé l'annexe au préavis sur les comptes intitulé Rapport de gestion 2011
- Donné décharge à la Municipalité de sa gestion financière pour l'année 2011
- Autorisé la municipalité à procéder à la création d'un trottoir reliant l'angle sudest de la place de parc privée de la parcelle 85 (parcelle D. Villard) à l'angle nord-est de la place de parc privée de la parcelle 84 (parcelle A. Casella)
- Octroyé pour l'investissement un montant de **Frs. 55'000.**- (Financement de l'investissement par les liquidités courantes - Amortissement de l'investissement sur 20 ans, à raison de **Frs. 2'750.**par année.)
- Autorisé la municipalité à procéder à la réfection du Chemin des Luchères, à la pose de deux mâts d'éclairage, y compris frais d'étude et de suivi de chantier, ainsi qu'à la pose d'un revêtement sur la route de Nonfoux en traversée du hameau et sur le tronçon nord de la Rue du Milieu à Essertines.
- Octroyé pour l'investissement y relatif un montant de Frs. 143'000.- (Financement de l'investissement par les liquidités de la commune Amortissement de l'investissement sur 20 ans selon la demande de la commission ad hoc, en accord avec la municipalité, au lieu de 25 ans proposé dans le préavis municipal, à raison de Frs. 7'150.- par année.)
- Autorisé la municipalité à procéder à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur la cabane du terrain de sport « En Verchère ».
- Octroyé pour l'investissement y relatif un montant de Frs 70'000.- (Financement de l'investissement par les liquidités courantes - Amortissement de l'investissement sur 25 ans, à raison de Frs. 2'800.par année.)

PROCÉDÉ AUX NOMINATIONS LÉGALES: COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL DU 1^{ER} JUILLET 2012 AU 30 JUIN 2013

Président: Yves COLLET
Vice-présidente: Lauriane CHUARD
Secrétaire: Mary-Luce LE GLAUNEC
Secrétaire-suppléant: Denis VILLARD
Scrutateurs (bureau)
Danielle GUIGNARD, Jean-Luc DEMIERRE
Premiers suppléants
Muriel MOREL, Yann SORDET
Seconds suppléants
Mélanie GONIN-CREPALDI,
Christophe DELAY

Commission de gestion

Mélanie GONIN-CREPALDI, Daisy LEHMANN, Maryline MONNERON, Claude-Alain CRISINEL, Christophe DELAY Suppléants: Sylvain JACOT, Thierry JAQUIER

Commission des finances

Samuel COLLET, Pascal HENCHOZ, Philippe MOCCAND Suppléants: Jean-Etienne DUCRET, Pascal WEGMÜLLER

- Enregistré le postulat de M. Cédric Brand «Pour une information transparente et partagée du projet Tous Vents » qui prie la Municipalité de produire un rapport écrit à remettre pour la prochaine séance du 24 septembre 2012. Ce rapport devra notamment contenir :
- Une genèse du projet et de l'implication de la commune
- Un échéancier et une description des futures étapes du projet qui tient compte de l'ensemble des paramètres connus à ce jour, y compris les passages prévus devant le conseil communal
- Un plan de communication et d'information pour l'avenir afin que les membres du conseil communal soient très régulièrement informés des activités menées par la Municipalité.

MARY-LUCE LE GLAUNEC

1er Août 2012

La journée s'est déroulée selon ce que nous appellerons «la tradition à Essertines»: possibilité de se restaurer avec du pain ou de la tresse le matin, puis plus tard dans la matinée avec des gâteaux, et encore plus tard, soit le soir, juste après le traditionnel discours suivi du chant patriotique, avec une grillade.

Cette année, le discours a bien eu lieu mais comportait une nouveauté: il n'était ni question de politique ni question de religion. Mme Nadine Ragusin, dernière citoyenne ayant acquis la nationalité suisse et la bourgeoisie d'Essertines, a aimablement accepté de retracer brièvement son parcours de vie et de citoyenne belge et suisse. «Mes grands-parents maternels étaient originaires de Flandres, ils parlaient le flamand, le français et le bruxellois (qui est un mélange des deux). Mes grands-parents paternels, eux venaient du sud du pays, de Wallonie, près de la frontière française où ils parlaient le patois wallon... et le français. Les mentalités et les habitudes de vie étaient différentes... c'était déjà un doux mélange... enfin doux, un peu comme ici entre romands et suisses allemands... Je suis venue en Suisse pour la première fois le 1er août 1972 dans un petit village du val d'Anniviers où la tradition du discours du syndic, des fifres et tambours de la commune, du cor des Alpes et du fendant était perpétuée.» Après des vacances d'été et quelques séjours de skis, Mme Ragusin accepte un premier travail pour 3 mois. Cela fait 25 ans qu'elle travaille en Suisse! Outre cet aspect de l'intégration, Mme Ragusin et son mari ont acquis une maison à Epautheyres où ils s'y sentent bien. C'est donc tout naturellement qu'un jour de mars 2011, à la HEP à Lausanne, elle reçoit, entourée de plein d'autres étrangers qui, comme elle, ont accompli les démarches nécessaires, le sésame suisse. Cet instant solennel a «formalisé votre accueil, votre reconnaissance de ma nouvelle nationalité et mon intégration parmi vous, je vous en remercie sincèrement.» Merci à vous, Mme Ragusin d'avoir accepté la fabrication du discours «patriotique» 2012 et Bienvenue partout mais surtout dans votre nouvelle commune d'Essertines-sur-Yverdon.

Nouveaux locataires à la place de la Raiffeisen

Le local de la Raiffeisen est de nouveau occupé, assurant rapidement une transition bienvenue pour la commune. Il s'agit de deux bureaux privés logés sous le même toit. Un de ces bureaux est celui de Manuel Perret, ingénieur agronome maintenant spécialisé dans les traductions de textes techniques, administratifs ou communicationnels pour l'agriculture biologique et le mouvement bio en Suisse, et l'autre est celui de l'Association BioConsommActeurs, une association qui a pour but et activité de faire connaître et de promouvoir l'agriculture biologique en Suisse romande en diffusant de l'information sur les circuits de proximité, la vente directe et les magasins spécialisés.

Particularité: sa carte de membre donne droit à des rabais chez plusieurs dizaines de partenaires du commerce bio, de la vente directe et des prestations écologiques ou de médecines alternatives. Nous aurons l'occasion d'en parler plus en détail dans un prochain numéro.

Pour en savoir plus: www.bioconsommacteurs.ch info@bioconsommacteurs.ch tél. 024 435 10 61.

Rencontre des habitants de la Robellaz

C'est le samedi 1er septembre qu'a eu lieu cette rencontre biennale qui donne l'occasion aux anciens et aux nouveaux habitants du hameau de passer ensemble une soirée sympathique.

Cette année, la météo n'étant pas très clémente, une fondue a remplacé les traditionnelles grillades et salades, à la satisfaction générale.

Si la température était un peu fraîche à l'extérieur, c'est dans une ambiance très chaleureuse que petits et grands se sont retrouvés autour des caquelons.





La Robellaz à la radio

Une émission diffusée le dimanche 30 septembre de 20h à 22h sur Espace 2 (réécoutable en tous temps sur le site internet www.espace2.ch) traite de l'historique du hameau préparée par un ancien habitant de la Commune, Jonas Pool.



Epautheyres Dîner canadien

Le traditionnel repas d'été du village d' Epautheyres a ponctué la fin de la période caniculaire le samedi 24 août, dernier week-end avant la reprise scolaire.

Cette année le principal changement a été d'avoir lieu en soirée, au lieu du repas de midi. Comme une forte averse s'est invitée avant le début, c'est dans une grange en face de l'ancienne laiterie que tout le monde s'est installé. Des tables et des bancs ont été disposé pour aménager l'endroit. Des salades et des desserts ont été apporté par tous. C'est le style repas « canadien » qui fait plaisir à tous,

tout en laissant le soin à chacun de griller ce qu'il désire. Les enfants étaient nombreux et comme tous ont particulièrement apprécié les desserts. La présence de beaucoup d'anciens et de nouveaux habitants montre que cet événement est apprécié dans le village. Il s'agit d'une opportunité de rencontre et d'intégration dans la communauté villageoise. Nous remercions une fois encore la famille Louis Blanchard pour la mise à disposition du vaste espace vidé de ses machines et le groupe des organisateurs volontaires ayant préparé et remis en ordre.

JACQUES RUFER

Fête 2012

Si l'on peut regretter une baisse de la fréquentation (faisait-il trop beau?), la Grand-Rue fut richement colorée avec un marché très diversifié, des espaces de détente pour se restaurer et «boire un verre », des animations pour petits et grands avec comme tête d'affiche le champion du monde de claquettes, tout ceci dans une ambiance conviviale et un temps idyllique. Cette fête coïncidait avec les 10 ans d'Agenda 21. C'est l'occasion qu'à saisie notre président, M. Jean-François Bauer, pour dresser un bilan des actions réalisées sous la forme d'une galerie richement illustrée.

Ces quelques lignes aussi pour remercier les sociétés locales qui se sont investies soit la jeunesse, le tir, la gym et agenda 21. Remerciements aussi à la municipalité, aux habitants de la Grand-Rue et aux bénévoles pour leur soutien.

Alors rendez-vous en 2014 pour la 7e édition?

Au nom du comité d'organisation













PROCHAIN FORUM **AGENDA 21**

18 SEPTEMBRE 20H00 SALLE DES COMBLES COLLÈGE D'ESSERTINES

dimanche 3 février 2013 Prochain brunch de solidarité

L'an prochain, le bénéfice du brunch sera à nouveau, comme en 2011, versé intégralement à l'Association Vivere.

Vivere est un mouvement solidaire de lutte en faveur des droits humains, notamment le tout premier d'entre eux: le droit de vivre. Selon la proposition de Vivere, notre action aidera l'association à faire face aux besoins humanitaires d'urgence dans le Sud Kivu (RDC Congo). Celui-ci est ravagé par des conflits sans fin attisés par des compagnies minières assoiffées de minéraux précieux et profitant des rivalités entre chefs de guerre sans scrupules.

Merci

Un immense MERCI à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite du Concours théâtral FVJC 2012







Avis de recherche

La Société de gymnastique est à la recherche de moniteurs pour compléter son équipe. N'hésitez pas plus longtemps et rejoignez-nous.

Pour plus d'informations, merci de contacter **Monique Hofstetter** au 021 881 43 44 ou **Sébastien Gonin** au 024 435 21 76. A bientôt.

Quine!

La Société de Tir des Mousquetaires du Buron vous annonce son traditionnel loto annuel qui aura lieu le deuxième samedi de décembre, soit le **8 décembre dès 20h00**. Ce loto se joue selon le système vaudois «chaque quine est payée». Des séries spéciales se jouent au carton plein. Nous vous attendons nombreux sur les bancs de la Grande Salle d'Essertines!

LA PREMIÈRE SÉRIE EST GRATUITE OUVERTURE DES PORTES À 19H30.

Au marché, au marché...

Les samedi 1er et dimanche 2 décembre prochains, aura lieu notre traditionnel marché de Noël. Ce marché met en valeur comme à son habitude des produits artisanaux uniquement. Vous pourrez découvrir une vingtaine d'artisans ainsi qu'un stand des écoles d'Essertines, qui proposent toute une palette de produits; confitures, sirops, bijoux, pâtes alimentaires maison, bougies, peinture sur porcelaine, objets en bois, et bien d'autres encore. Les visiteurs auront la possibilité de se restaurer à la buvette.

Un concours de dessin sera à nouveau organisé pour confectionner l'affiche du marché de Noël 2013: les élèves des classes de Vuarrens, Epautheyres et Essertines, du cycle initial au CYP2 exposeront leurs oeuvres à la grande salle et les résultats seront annoncés le samedi 1 er décembre dans l'après-midi.

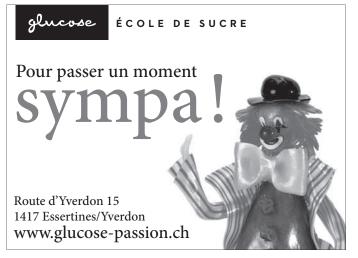
Grande salle d'Essertines, samedi 1 er décembre de 11 h à 18 heures, dimanche 2 décembre de 10 h à 16 heures

ANNONCE









90 ans de Mme Girardet

Le 20 avril dernier, Madame Rachel Girardet d'Epautheyres a fêté ses 90 ans en présence de membres de sa famille. C'est avec plaisir



qu'une délégation de la municipalité s'est associée à l'événement et lui a souhaité bon anniversaire au nom des habitants de la commune. Le cadeau d'anniversaire offert par cette dernière selon le souhait de la nonagénaire, grande lectrice, fut original: une dizaine de livres, dont des romans et un dictionnaire encyclopédique.

Cinq mois après l'événement, nous vous disons encore une fois «Bonne lecture Madame Girardet », à moins que ce ne soit trop tard et que vous ayez déjà tout lu!



Un train à Essertines... eh oui le mercredi 25 juillet, un train a eu bien du mal à passer par notre commune, qui il faut le dire interdisait la circulation depuis le carrefour Pailly-La Robellaz.

Donc le virage à prendre à gauche depuis Yverdon a été impossible... mais a fait le bonheur des quelques habitants... qui n'avaient jamais vu de train à Essertines!

Bibliothèque d'Essertines

Contes du printemps

Le printemps éclatant de ce samedi 24 mars était de circonstance pour accompagner un moment de contes «pour saluer le printemps» organisé à la bibliothèque.

Plus d'une quinzaine de petits villageois, avec leurs accompagnants, ont pris place sur les coussins colorés qui les attendaient dans un coin de la bibliothèque. L'exiguïté du lieu n'a pourtant pas empêché chacun de trouver une place, et cette joyeuse assemblée a pris des allures de veillée d'autrefois. Tous se sont tus dès les premiers mots

prononcés par Mme Marie-Jane Collomb, conteuse du jour. Pour commencer, celleci a entraînés ses jeunes auditeurs à travers un voyage au Canada, à la suite d'un castor qui réussit à libérer le printemps. Elle s'est ensuite adressée aux petites filles présentes, et à leurs rêveries de princesses, par le biais d'un conte traditionnel français: «les trois fileuses». Petits et grands ont semblé apprécier l'humour présent dans l'histoire de la famille Watson, qui trouve un tigre dans sa théière à l'heure du thé.

Seule la plus jeune de la famille réussira finalement à l'en déloger...par une invitation à prendre le thé! Pour terminer, tous ont pu se joindre à la voix de la conteuse pour dire ensemble une «randonnée» intitulée «Dans le jardin de ma tante», avant de prolonger la rencontre par un apéritif.

Avant de rentrer chez eux, les enfants ont pu profiter de l'ouverture du prêt, l'occasion pour certains, de repartir un livre à la main!

SANDRINE GONIN BRANCHE



Un nouveau moment de contes aura lieu à la bibliothèque le samedi 22 septembre à 9h45, en présence de deux conteuses de « l'oreille qui parle », sur le thème des « p'tits cailloux ». Ouvert à tous!

HORAIRES D'OUVERTURE

lundi de 19h30 à 21h mercredi fermé samedi 10h à 11h30. fermeture durant les vacances scolaires

CONTACT

Bibilothèque: Ariane Kapps, Rte d'Yverdon 52,1417 Epautheyres, 024 435 10 73 Né pour lire: Ruth Perret 024 435 13 23 www.nepourlire.ch L'oreille qui parle: contes pour petits et

Solaire et éolien

COMPLÉMENTARITÉ ET NON OPPOSITION

A L'HEURE OÙ L'ÉNERGIE ÉOLIENNE FAIT DÉBAT DANS NOTRE COMMUNE ET OÙ L'ÉNERGIE SOLAIRE «A LE VENT EN POUPE», UN COMPARATIF S'IMPOSE.

EN DEHORS DE SON UTILISATION PASSIVE DANS L'HABITAT (chauffage à travers les fenêtres et baies vitrées), le rayonnement solaire peut donner lieu à deux applications principales :

- l'énergie solaire thermique: avec des capteurs dits «thermiques» dans lesquels circule de l'eau, on chauffe cette dernière et stocke la chaleur dans un accumulateur pendant la journée pour bénéficier d'eau chaude sanitaire (ou d'eau de chauffage) en cours de journée, le soir ou la nuit
- l'énergie solaire électrique: avec des panneaux dits «photovoltaïques» (PV), on convertit le rayonnement solaire en courant électrique directement injecté dans le réseau basse tension (ou pouvant être stocké dans des batteries là où il n'y a pas de réseau).

Données générales : nous recevons de 1000 à 1500 kWh d'énergie solaire par an et par m² de sol selon les endroits en Suisse.

Les bons capteurs solaires thermiques ayant un rendement moyen de plus 50%, 4 à 6 m² de capteurs solaires thermiques suffisent à fournir de 50 à 70% de l'eau chaude sanitaire d'une famille.

Les panneaux photovoltaïques actuels ayant un rendement de 15%, cela n'a pas grand sens de vouloir les utiliser à direc-

nombre d'éoliennes prévues dans le projet Tous-Vents

tement chauffer de l'eau sanitaire. Leur contribution à la production d'électricité est par contre importante dans le système d'alimentation électrique appelé à se diversifier. Dans notre région, 1 m² de panneau PV bien orienté permet de produire environ 160 kWh d'énergie électrique en une année.

Ce dernier chiffre est à mettre en comparaison avec la consommation moyenne des ménages suisses se situant à environ 4000 kWh/an: il faut donc 25 m² de panneaux PV pour produire l'équivalent de la consommation annuelle moyenne d'un ménage. Ceci est confirmé par la production des 233 m² de panneaux de notre **Grande Salle en 2011: 37'661 kWh** injectés sur le réseau et consommés localement (Grande Salle, maisons voisines, village).

135

hauteur du mât de chaque éolienne du projet Tous-Vents

Et l'énergie éolienne ?

Si la puissance d'une installation solaire est proportionnelle au rayonnement solaire reçu, l'énergie éolienne que l'on peut tirer du vent obéit à des lois plus complexes: la puissance produite dépend fortement de la vitesse du vent et cette dernière est ellemême fonction du lieu et de l'altitude par rapport au sol.

Prenons les turbines éoliennes Enercon 101, celles qui sont prévues dans le projet «Tous-Vents», avec moyeu à 135 m de hauteur par rapport au sol et 50,5 m de longueur des pâles. A vitesse de vent 5 m/s, la puissance électrique fournie est 258 kW: à vitesse double 10 m/s, la puissance est 9 fois plus grande, atteignant 2340 kW! A partir de 12 m/s, la machine est stabilisée à 3'050 kW pour éviter les problèmes mécaniques.

Compte tenu des mesures de vents et des statistiques, les calculs prévisionnels effectués par le bureau d'ingénieurs travaillant sous mandat d'Alpiq permettent d'évaluer à 7.8 millions de kWh par an l'énergie électrique produite par chaque machine, soit l'équivalent d'environ deux fois la consommation totale d'électricité de

la commune d'Essertines (secteur pu-

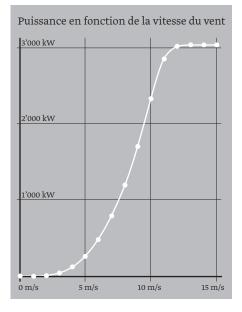
blic, commerces, entreprises et ménages). Pour produire l'équivalent de l'une de ces éoliennes en la remplaçant par du photovoltaïque, il faudrait utiliser environ 50'000 m² de toitures bien orientées. Dans la commune, on en trouverait 25'000 m², difficilement plus...

2000

nombre de ménages dont la consommation d'électricité correspond à la production d'une seule éolienne.

N'opposons pas énergie solaire et énergie éolienne. Elles ont leurs avantages et désavantages respectifs mais elles sont surtout complémentaires pour la gestion du réseau électrique: le vent peut souffler de nuit ou par temps couvert, lorsqu'il n'y a rien ou peu à attendre de panneaux solaires; à l'inverse, en pleine journée de beau temps sans vent, il n'y a rien à attendre d'une éolienne. Ni les panneaux solaires au silicium ni les éoliennes ne posent de problèmes d'épuisement de stocks, de pollution et de gestion à long terme de déchets. Tous deux fournissent une énergie renouvelable... mais qu'il serait faux de prétendre illimitée! C'est pourquoi leur développement n'a de sens que dans un contexte de lutte contre les gaspillages d'énergie.

PHILIPPE DIND



Energies renouvelables, économies d'énergie

Le canton de Vaud augmente son aide publique

Dans le cadre de la réaffectation de l'excédent financier prévu pour la péréquation fédérale, le Conseil d'Etat a décidé en janvier 2012 d'allouer 100 millions de francs pour des mesures d'aide dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Parmi les nouveautés introduites:

- des bonus en cas de travaux d'isolation supérieurs au minimum requis par le programme bâtiment de la Confédération. Il est ainsi possible de cumuler la subvention fédérale, le nouveau bonus cantonal et l'écobonus de la commune d'Essertines
- de nouvelles aides pour le remplacement de chauffages électriques
- la mise en place d'un pont RPC cantonal (rétribution à prix coûtant) pour une partie des projets photovoltaïques vaudois figurant sur la liste d'attente pour obtenir la RPC fédérale

Attention: pour bénéficier du bonus cantonal et de l'écobonus communal, les critères du Programme Bâtiments de la Confédération doivent être satisfaits (ce qui évite des contrôles en cascade). Et ces critères peuvent changer d'une année à l'autre! Donnons quelques exemples concrets ou indications complémentaires:

TRAVAUX D'ISOLATION DES FAÇADES d'une maison à l'ancienne avec des murs de 60 cm en maconnerie de moellons, sans isolation thermique, cumulant un total de 150 m².Pour satisfaire les conditions du Programme Bâtiments de la Confédération, il faut poser une isolation de 15 cm (bon isolant récent), donnant droit à 30 Frs/m² de subvention fédérale et à 10 Frs/ m² d'écobonus communal ; soit au total une subvention de Frs 6'000.- Mais vous pouvez améliorer encore l'isolation avec 5 cm supplémentaires de ce même isolant pour satisfaire les critères du canton et bénéficier en plus du bonus cantonal de 20 Frs/m2, portant la subvention totale à

REMPLACEMENT DU CHAUFFAGE ÉLEC-TRIQUE direct dans une maison individuelle : deux subventions cantonales se cumulent à la condition que le chauffage électrique soit remplacé par une installation de chaudière à bois ou de pompe à chaleur:

• Frs 8'000.- pour la création du réseau

hydraulique de distribution de chaleur

Frs 8'000.- pour une chaudière à plaquettes ou à granulés de bois ou pour une pompe à chaleur avec sondes géothermique (ce montant est diminué à Frs 5'000.- pour une chaudière à bûches ou à Frs 3'200.- pour une pompe à chaleur air/eau si il y a un refus de forage géothermique de la part du Service Cantonal concerné). La subvention totale peut donc aller de Frs 11'200.- à Frs 16'000.- selon les cas.

PONT VAUDOIS RPC. Si vous avez un projet d'installation solaire photovoltaïque déjà enregistré par Swissgrid et sur la liste d'attente des bénéficiaires potentiels de la rétribution à prix coûtant (RPC), n'hésitez pas à vous lancer dans les travaux: vous pouvez bénéficier du pont RPC vaudois pour une durée limitée à 2 ans (à condition d'en faire la demande) en attendant que votre dossier arrive sur le haut de la pile d'attente de Swissgrid. C'est ce qui va se passer avec l'installation communale de la Buvette du terrain de sport : l'énergie produite sera dès cet automne rémunérée à prix coûtant, alors que nous pensions devoir attendre 2 ou 3 ans.

Gestion des déchets

Du nouveau en 2013

La municipalité a élaboré un nouveau règlement sur la gestion des déchets, s'inspirant largement du modèle proposé par le canton. Sous réserve d'approbation par le conseil communal qui se réunira le 24 septembre, quelques nouveautés sont à signaler:

- la taxe au sac, déjà adoptée par de nombreuses communes du canton (et de la région en particulier) fera son apparition à Essertines-sur-Yverdon; cette taxe doit financer l'incinération des ordures ménagères courantes;
- le ramassage des sacs officiels se fera en « porte à porte » en bordure de la voie publique par camion-benne équipé d'un système de compactage, acheminant directement la benne sur le lieu de l'incinération;
- les déchets organiques de ménages pourront être déposés dans des poubelles vertes mises en bordure de voie publique une fois par semaine et vidangées par un camion qui les acheminera à la compostière de Chavornay; ceci devrait avoir pour effet la réduction de la masse de déchets envoyés à l'incinération et une valorisation des déchets organiques;
- la taxe fixe par personne, destinée à financer tout ou partie des autres frais de gestion des déchets et en particulier la gestion des déchets recyclables, est maintenue; mais elle sera plus faible qu'actuellement et les enfants ne payeront plus de taxe.

Des instructions complètes sur le nouveau mode de gestion des déchets et sur les exigences qui en découlent parviendront à tous les ménages avant la fin de l'année. Images d'autrefois et d'aujourd'hui

Le collège de Nonfoux



→ Rénovation du toit en 1981



← Aujourd'hui, le collège a retrouvé son ancienne vocation, puisqu'une classe du Relais Pédagogique y accueille des élèves qui reçoivent un enseignement sur le terrain avec les animaux de la ferme pédagogique.



↑ Le collège de Nonfoux (à gauche) immortalisé en 1920. Les routes du village étaient encore en terre, elles ne furent goudronnées qu'en 1955.

Imprimé sur du papier 100 % recyclé 400 exemplaires

> Comtié de rédaction; Philippe Dind - Mary-Luce Leglaunec - Jacques Rufer - Sébastier Ont participé à ce numére; sylvain Miller - Eliane Collet - Samuel Collet - Isabelle Zar Michel Collet - Samuel Conin Branche